Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le 18/04/2025
ID : 018-211801790-20250405-2025_011-DE

PIGNY

Téléphone : 02 48 69 31 45
Mail : mairie@pigny18.fr

**EXTRAIT**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 2025**

**Délibération n° 2025-011**

**Vote du budget 2025 de la Commune**

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq avril à neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick RICHARD, Maire.

Date de la convocation : 31 mars 2025

Nombre de Conseillers
En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 13

PRESENTS : Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Philippe DUBOIS, Xavier BERNARD, Céline HENG, Christine LOUBEYRE, Patricia MARTINS, Dominique COURILLEAU, Jonathan MAILET, Mickaël GENESTE, Nathalie RIOU

ABSENTS EXCUSES : Jean-Pierre AUGE qui donne pouvoir à Patrick RICHARD et Frédérique PAWLOVSKY qui donne pouvoir à Mickaël GENESTE

SECRETAIRE : Patrick PARFAIT

COMMUNE :

| BP 2025 | | | |
|---|---|---|---|
| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | 760 142,88 € | RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 760 142,88 € |
| DEPENSES D'INVESTISSEMENT | 601 088,34 € | RECETTES D'INVESTISSEMENT | 601 088,34 € |

SUBVENTIONS
Total : 9 802 €

Le budget de la COMMUNE est voté par 13 voix.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie, 45 057 Orléans) ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr*

Le secrétaire de séance, Le Maire,

P. PARFAIT P. RICHARD

Certifié exécutoire le :
Reçu en Préfecture le :
Publié sur site https://pigny.fr le :